



Journée Internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture.

Concert solidaire ; la parole du poète plus forte que celle des censeurs.

Il était un peu plus de 20h quand ont résonné dans la grande salle de réception de la Maison du Cambodge de la Cité Internationale Universitaire de Paris les premiers mots des extraits des *Epiphanies* de Henri Pichette. Devant une salle comble et sous les regards émus et attentifs de l'équipe du Centre, 5 patients membres du groupe d'art-thérapie, se lancent dans une interprétation contemporaine d'un des plus beaux textes du répertoire français.

C'était le 26 juin dernier. A l'occasion de la journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture, *Parcours d'exil* organisait un Concert Solidaire sous le Haut Parrainage de M. Zimeray, ambassadeur pour les Droits de l'Homme.

Grâce au talent de son président Eiichi Chijiwa, violon solo à l'Orchestre de Paris et à la généreuse participation de ses amis du Quatuor Thymos, *Parcours d'exil* a pu offrir au grand public, à ses patients et à ses amis une soirée placée sous le signe de la liberté retrouvée et de la résistance à l'oppression.

Cette année l'association a choisi le langage universel de la musique et du théâtre pour manifester sa solidarité avec les victimes de la torture dans le monde. L'art comme symbole évident de liberté. Premières victimes de la censure, les artistes sont souvent ceux que l'on muselle d'abord. On brûle leurs instruments de

musique, on les frappe, on les emprisonne. On interdit la danse, le théâtre, le cinéma, la télévision.

Mais ce soir là, à la maison du Cambodge, les violons ont joué plus fort que les cris des tortionnaires. La virtuosité du quatuor Thymos et les notes apaisantes de Bach et de Schubert faisaient écho aux visages souriants des patients du Centre. Ce soir là, les voix d'anciennes victimes ont porté la parole universelle du Poète pour définitivement faire taire celle des censeurs.

Quoi de plus symbolique en effet que de donner la parole aux patients du Centre. Mais quoi de plus normal également. "C'est leur journée, pas vraiment la nôtre. C'est à eux qu'elle est dédiée, à eux d'en faire quelque chose. A nous de les y aider", précise le Dr. Duterte, directeur et cofondateur de *Parcours d'exil*.

"J'ai souvent assisté à ce type de journées mais je regrettais à chaque fois que l'on ne donne pas la parole aux patients." ajoute Yves Llobregat, art-thérapeute. "C'est pourquoi, dès que nous avons eu cette idée de Concert Solidaire, j'ai proposé que des patients du groupe d'art-thérapie participent et présentent quelques extraits des *Epiphanies* de Henri Pichette que nous travaillions depuis plusieurs mois."

"J'ai choisi ce texte pour deux raisons", explique-t-il. "Tout d'abord bien évidemment pour sa beauté, mais aussi pour son universalité. C'est un texte qui suggère

plus qu'il ne dit, qui évoque des images fortes tout en laissant à chacun la liberté de ressentir, d'imaginer, de comprendre ce qu'il veut. La puissance du texte permet aux patients d'exprimer des pensées ou des sensations fortes tout en s'abritant derrière des mots universels, voir inventés. "Je te luzule, te syllabe, t'émeraude, te fruite, te liège, te loutre, te pervenche..." Ce n'est pas le sens mais l'émotion qui nous guide."

Distinction



Alors qu'en 2006, *Parcours d'exil* avait déjà bénéficié du soutien de la Fondation pour l'Enfance, notre association s'est vu une nouvelle fois récompensée pour son projet d'atelier d'écriture et de photographie visant à favoriser l'accès à la citoyenneté de mineurs étrangers.

Remis par Mme. Anne-Aymone Giscard d'Estaing, Présidente-Fondatrice de la Fondation pour l'Enfance, le prix d'un montant de 10 000 euros permettra à *Parcours d'exil* de proposer à des enfants en difficulté des activités d'insertion liées à l'écriture et à la photographie et d'initier des rencontres avec des élus, des policiers ou des acteurs de la société civile. Ces échanges seront compilés dans un recueil diffusé au public. **D.M.**

Créé pour la première fois par Gérard Philipe, ce texte a été écrit au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale par un jeune homme de 22 ans. "C'est un texte qui me passionne depuis longtemps", poursuit Yves. "Il est universel. Il se décompose en 5 temps : la genèse, l'amour, la guerre, le délire, l'accomplissement. Les 5 temps forts de la vie."

Comme l'écrit l'auteur à propos de son œuvre, "Il y a dans cette poésie un mouvement vital, où le langage cherche à embrasser la vie, à lui être toujours fidèle."

"l'aboutissement d'un long cheminement thérapeutique."

"Pendant la représentation, j'ai ressenti beaucoup d'émotion. Mais je n'ai pas vu des patients, j'ai vu du théâtre, des acteurs qui prenaient en charge notre travail. Qui se l'étaient approprié," conclut Yves. Car en effet, il s'agit bien de cela : **d'un travail**. Et cette représentation d'un soir constitue l'aboutissement d'un long cheminement thérapeutique.

Dès le début de l'activité de *Parcours d'exil*, pour renforcer l'accompagnement des patients, le Dr. Duterte a choisi de développer de nombreuses activités. Avec la création du groupe insertion (cf. *Paroles d'exil n°4*) certains patients ont également la possibilité de suivre des activités d'art-thérapie. "Le but même est de leur rendre une image d'eux où ils se sentent respectés, mis sur un pied d'égalité. Pas des victimes « écrasées » et sans autre intérêt aux yeux des autres que leur statut de victime et leur récit traumatique.", explique le Dr. Duterte.

"L'art-thérapie agit comme un catalyseur", ajoute-t-il "Avec Yves, nous faisons des points hebdomadaires, les patients lui sont

« adressés », mais restent libres de participer aux ateliers ou aux « spectacles ». Tous ne peuvent pas participer. Il faut qu'ils aient avancé un peu dans leur reconstruction psychique pour pouvoir intégrer les activités de groupe."

Les ateliers ont lieu le jeudi. Ils se décomposent en deux temps : thérapie individuelle le matin et atelier théâtre, drama-thérapie l'après-midi.

"Dans ce soin proposé aux patients, le théâtre apporte un cadre qui nous permet de travailler sur une infinité d'éléments. On travaille sur la voix, le corps, le mouvement, le rapport à l'autre, l'écoute, la mémoire sensorielle, etc...", explique Yves.



Par soucis de préserver l'anonymat des patients, nous avons volontairement flouté leur visage.

"Mais il ne s'agit pas d'un cours de théâtre. La drama-thérapie est une manière douce qui nous permet d'aller vers le jeu de manière progressive en fonction de chaque patient. Il s'agit plus d'amener les patients à être progressivement acteurs, à leur donner envie de prendre la parole, de jouer, de s'exprimer plutôt que d'appliquer des exercices comme on le ferait dans un cours de théâtre par exemple."

"Tout comme le texte de Pichette qui est énigmatique, l'art thérapie nous renvoie à l'énigme de qui nous sommes. A lui seul ce texte résume en quoi consiste mon travail. Ce qu'il y a de magique avec le théâtre, c'est qu'il offre une liberté incroyable. C'est un art universel où même les difficultés de langue ne sont pas un obstacle. Le travail non verbal est fondamental.

En psychiatrie, ou en gériatrie où j'exerce avec des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, le travail et la finalité sont très différents," ajoute Yves. "On va travailler sur la mémoire, sur la relation à l'autre et le lien social. On va chercher à apaiser les tensions et les angoisses.

Le travail au Centre tient beaucoup plus de la personne dans sa globalité et du rapport à l'autre. On travaille beaucoup sur le geste, sur le corps. Nous effectuons des exercices de relaxation, de respiration. Le jeu est fédérateur et le fait d'être en grou-

pe peut apaiser les tensions et même si je tiens à garder une approche totalement anonyme, j'espère que ces ateliers d'art-thérapie atténuent pour un temps leur souffrance et la difficulté de leur quotidien.

D'ailleurs je pense que je ne pourrais pas travailler en connaissant la vie ou le passé de chacun. Je me contente de faire confiance au théâtre. Je le laisse faire son œuvre."

Pour conclure, le Dr. Duterte raconte qu'à l'origine, pour lui l'art thérapie, ne pouvait passer que par la peinture. "Quand l'idée a germé de mettre en place au Centre une activité d'art-thérapie, et que j'ai rencontré Yves, je croyais que la comédie serait trop

"Tu détournes ma soif,
tu me prolonges,
tu me chrysalides..."

compliquée pour des patients à qui on demanderait d'être acteurs d'une pièce dont ils n'auraient choisi ni les auteurs, ni les metteurs en scène, ni même le rôle qu'on leur a fait tenir, avec leur corps oh combien lieu de souffrance. Mais le travail au long cours fait par Yves et ce 26 juin dernier on fait la démonstration que je m'étais trompé !," reconnaît-il. "L'art thérapie a même suscité des vocations !," ajoute-t-il. "Un de nos patients est devenu un « spécialiste » d'impressionnisme et il a longtemps cherché une école de théâtre mais les impératifs alimentaires..."

David Martinez
Parcours d'exil

AGENDA :

27 & 28 octobre 2009

Colloque

Faut-il juger les enfants enrôlés de force dans les milices armées ?

FIAP Jean Monnet

30, rue Cabanis - 75014 Paris
Renseignements : 01 45 33 31 74

Publication des carnets secrets de la CIA : le début d’une difficile introspection sur les années Bush.

C’était une de ses promesses de campagne. Le 22 janvier dernier, le Président Obama signait un décret qui ordonnait la fermeture du centre de détention de Guantanamo et de tous les centres de la CIA à l’étranger. Il imposait également que les Etats-Unis respectent les conventions de Genève sur les prisonniers de guerre et il interdisait le recours aux méthodes violentes d’interrogatoire et de torture pratiquées jusqu’alors par les agents de la CIA.

Cet acte fort marque un changement radical dans la politique menée jusqu’à présent dans ce que le président Bush avait qualifié de "guerre globale contre le terrorisme".

En décidant de rendre public, le 16 avril dernier, 4 mémorandums secrets détaillant les méthodes d’interrogatoire "musclées" utilisées par la CIA à l’encontre des prisonniers suspects de terrorisme ou de connivence avec Al-Qaida, Barack Obama a aussi choisi de lever le voile sur ce qu’il a qualifié de "chapitre noir et douloureux" pour les Etats-Unis.

Au fil des pages, on découvre l’hypocrisie et le cynisme avec lesquels des fonctionnaires américains aidés de médecins ont tenté de donner une justification légale à des techniques sadiques et perverses d’interrogatoires comme la nudité, la privation de sommeil ou de nourriture, le confinement en présence d’insectes ou la simulation de noyade. Tout y était standardisé et "protocolisé", de manière à ce que personne ne culpabilise ou se sente légalement responsable.

Selon plusieurs témoignages consignés dans un rapport du Comité International de la Croix Rouge (CICR), des médecins

étaient présents. Ils conseillaient parfois l’arrêt du "traitement" ou au contraire recommandaient sa "poursuite mais avec des ajustements". Certains auraient également exercé "un chantage aux soins médicaux" en "échange d’une coopération".

Selon les premiers éléments de l’enquête menée par le juge antiterroriste espagnol Baltasar Garzon, il y a bel et bien eu un



"Techniques d'interrogatoire à l'usage de la CIA" Editions des Equateurs

plan visant à infliger de manière systématique des tortures et des mauvais traitements aux prisonniers capturés en totale violation des conventions de Genève et de différents traités internationaux.

Si les exactions des membres d’Al-Qaida et autres terroristes irakiens sont sans aucune mesure en terme de cruauté et de barbarie, de fait, la pratique de la torture par les militaires américains a renvoyé la plus grande démocratie du monde à un même niveau de violence. Elle a été totalement inefficace

dans la lutte contre le terrorisme. Elle a "miné l’autorité morale du pays à travers le monde sans améliorer sa sécurité", a reconnu récemment le Président Obama.

En déclarant la torture "illégale, immorale et inefficace"(*), et en rendant public ces documents, l’administration Obama a sans doute empêché l’humanité de sombrer dans le chaos en lui adressant un message fort.

Elle a aussi permis de relancer une nouvelle coopération transatlantique en matière de terrorisme et c’est pour soutenir le Président Obama que les 27 pays européens ont su dépasser leurs divergences pour trouver fin juin un accord pour accueillir les détenus de Guantanamo.

Mais la publication des 4 mémorandums a également suscité de violentes polémiques. Et si le Président Obama a promis qu’il n’y aurait pas de poursuites à l’encontre des agents de la CIA, les oppositions à cette volonté de transparence restent nombreuses. Pour preuve les réticences du Congrès d’accorder les 80 milliards de dollars nécessaires à la fermeture de Guantanamo prévue pour début 2010.

Dans ce long et difficile examen de conscience que viennent d’initier les américains, ONG et journalistes devront rester vigilants pour qu’un jour les responsabilités soient clairement établies et connues de tous.

D.M.

(*) Déclaration de l’amiral à la retraite Denis Blair devant la Commission sénatoriale du renseignement à l’occasion de sa nomination à la tête de l’agence de renseignement américain (la DNI) qui annonçait que " la torture est illégale, immorale et inefficace ".

A l’issue de cette première étape, *Parcours d’exil* lance à partir de septembre une consultation nationale pour valider sa démarche auprès des CADAs du reste de la France. 15 d’entre eux ont déjà répondu "présent" pour un travail qui débutera en octobre prochain par deux jours d’échanges et de formation.

Les inscriptions sont possibles jusqu’au 15 août et doivent être adressées par mail à Hélène de Rengervé, hderengerve@parcours-exil.org.

Hélène de Rengervé
Parcours d’exil

Paroles d’exil est une publication trimestrielle de Parcours d’exil, association loi 1901 reconnue de bienfaisance. Siège : 26 rue de Cronstadt 75015 Paris - Tél : 01 45 33 31 74
Site Internet : www.parcours-exil.org - E-mail : contact@parcours-exil.org - Directeur de la publication : Pierre Duterte - Coordination : David Martinez - Ont collaboré à ce numéro : Pierre Duterte, Yves Llobregat, David Martinez, Hélène de Rengervé - Maquette : Parcours d’exil - Crédits photos : Parcours d’exil, Fondation pour l’Enfance - Impression : Nouveau Concept Numérique, 2 rue Castagnary 75015 Paris - Dépôt légal : à parution
ISSN : 1963-3271 - Tirage : 500 ex.

Ce document a été réalisé avec l’assistance financière de la Commission européenne. Les points de vue qui y sont exposés reflètent l’opinion de l’association Parcours d’Exil et de ce fait ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de la Commission européenne.



Numéro 5 - juil. / août / sept. 2009



Edito #

Que voulez-vous que je dise ?... Mon histoire ?

"Le poète a voulu dire par là..." Combien de fois n’avons-nous pas entendu cela à l’école, combien de fois n’avons-nous lu cela dans une critique d’art ? Ces "interprétations" m’ont toujours beaucoup amusé, me disant que si le poète avait voulu dire... Pourquoi ne l’avait-il pas dit !

Le demandeur d’asile doit faire son récit, il doit le rédiger, ensuite le "soutenir" devant les administrations, des juridictions etc. Des travailleurs sociaux (quand le demandeur d’asile parvient à bénéficier de leur soutien) "aident" les demandeurs à exprimer ce qu’ils ont vécu. Cette position faisant qu’ils se transforment souvent, "à l’insu de leur plein gré" en répétiteur (reproducteur) plus ou moins supportable de ce qui a été vécu au commissariat, en prison, dans tous les endroits où l’on torture : vous devez répondre, vous devez dire ! Je dois savoir !

Même si c’est "pour leur bien", même si c’est pour les aider, cette épreuve (car si c’en est souvent une pour l’intervenant chargé de "recueillir", c’en est systématiquement une pour le demandeur d’asile), est toujours insupportable, toujours source de reviviscences douloureuses, de réveil d’une symptomatologie trop vite crue assoupie. Un nombre non négligeable de patients ont achevé ce "récit" par une tentative de suicide, par un "pêchage de plombs" qui les a amenés souvent inutilement en hôpital psychiatrique, par un épisode anxio-dépressif.

La question est à mon sens moins de savoir *comment le faire* que *pourquoi le faire* ? Est-il nécessaire d’écrire, de décrire les détails les plus terribles, les humiliations les plus inavouables, les sévices les plus abjects pour être cru ? Quel nouveau passage insupportable par la case horreur !

Que raconter ? Ce que l’on a vécu : c’est impossible, impossible à remettre en ordre, impossible à se rappeler de tout, impossible de revisiter sans cesse l’horreur absolue.

Raconter le trajet ? Pas simple... car souvent il est chargé de compromissions, d’embûches douloureuses, d’abandons.

Raconter la dangerosité du retour ? Si ce n’était pas le cas pourquoi seraient-ils là eux qui avaient souvent tout au pays. Cela peut à juste titre leur paraître absurde.

Recevoir un récit dans un but administratif est une tâche lourde, traumatisante pour celui qui reçoit et c’est un drame pour celui qui... donne !

L’idée de se taire au risque de ne pas être reconnu est parfois préférable à l’idée de tout dire pour une hypothétique reconnaissance mais une souffrance assurée.

Recueillir un récit nécessite de la part des intervenants une indispensable formation, une indispensable supervision ; pour les demandeurs d’asile, un incommensurable effort !

De même, le thérapeute ne doit jamais oublier que la liberté de parler passe par la liberté de se taire !

Qu’a voulu dire par là le demandeur d’asile ? Peut être simplement au secours !

Dr. Pierre Duterte
Médecin Directeur

MERCI ...

Nous venons d’apprendre qu’un jeune patient en détresse majeure aidé par des membres de Parcours d’exil vient d’avoir son brevet professionnel (BEP) et qu’il a été admis dans un des meilleurs lycées de Paris en la matière pour passer son bac pro. Mille mercis à ces personnes qui ont accepté de l’héberger et de prolonger son hébergement. Et mille mercis de l’avoir invité à passer une semaine de vacances avec elles. Elles se reconnaîtront.

MERCI ENCORE... à celles et ceux qui par leur présence, par leur don ou par leur générosité nous ont permis de faire de la soirée du 26 juin un succès. Merci d’avoir parrainé une trentaine de patients et de leur avoir fait découvrir une "autre musique".

Dr. D.P.

SOMMAIRE



Edito #	
<i>Que voulez-vous que je dise ?</i>	Page 1
Focus #	
<i>Concert Solidaire ; la parole du poète plus forte que celle des censeurs.</i>	Page 2
Distinction #	
<i>Parcours d'exil lauréat du Prix pour l'Enfance 2009.</i>	Page 2

Monde #	
<i>Publication des carnets secrets de la CIA : le début d'une difficile introspection sur les années Bush.</i>	Page 4
Recherche action #	
<i>Reconnaissance précoce des victimes de torture : appel à candidatures !</i>	Page 4